



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de LE GRAND-BOURG

L'an **deux mil vingt six, le cinq juin**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **LE GRAND-BOURG**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **Mme Emilie MALLERET-REBOURSIERE**.

Étaient présents : Mme Emilie MALLERET-REBOURSIERE, M. Frédéric CARRIAT, M. Robert CHERON, Mme Catherine BARLAUD, M. Joël GROS, Mme Joelle FANTON, Mme Cathy FRADET, M. Gérard GUILLON, M. Florent HIVERT, M. Francky CHATIGNOUX, Mme Katy BOURLAUD.

Étaient absents excusés : Mme Catherine AUBOUX, Mme Sandrine APPERT, M. Thierry CHEVREUIL, M. Gilles RICARD.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Catherine AUBOUX en faveur de M. Florent HIVERT, Mme Sandrine APPERT en faveur de Mme Joelle FANTON, M. Thierry CHEVREUIL en faveur de M. Joël GROS, M. Gilles RICARD en faveur de Mme Katy BOURLAUD.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 11

Secrétaire : M. Frédéric CARRIAT.

Ordre du jour :

01 - ELECTIONS SENATORIALES- Election des délégués et suppléants (communes de plus de 1000 habitants)

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2026-058 : ELECTIONS SENATORIALES- Election des délégués et suppléants (communes de plus de 1000 habitants)

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

MM./Mmes Robert CHERON, Joelle FANTON, Florent HIVERT, Katy BOURLAUD

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

1. Liste Sénatoriale- Le Grand Bourg: MM./Mmes GROS Joel, MALLERET-REBOURSIERE Emilie, CARRIAT Frédéric, FRADET Cathy, CHEVREUIL Thierry, FANTON Joelle.

Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 3 délégués et 3 suppléants.

c) Élection des délégués titulaires

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 3
- suffrages exprimés : 12

Ont obtenu :

- **liste Sénatoriale- Le Grand Bourg** : 12 voix

15 VOTANTS
12 POUR
0 CONTRE
3 ABSTENTIONS

Le présent procès-verbal est arrêté en date du _____

Signature Maire, Mme Emilie MALLERET-REBOURSIERE

Signature M. Frédéric CARRIAT.